




Institut de Formation d'Aides – Soignants de Dinan

Adresse du site

**15, rue Jean Charcot
22100 DINAN**

Adresse postale

**74, rue Chateaubriand
22101 DINAN CEDEX**

 02 96 87 63 30

 secretariat.ifas@ch-dinan.fr

www.ifsi-ifas-dinan-saint-malo.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi :

08H00-12H30 et 13H30-17H00

Pré requis :

Aucun diplôme pré requis. Etre âgé de 17 ans au moins le jour de la rentrée scolaire.

Le permis de conduire et un véhicule ou un moyen de transport (2 roues motorisées) sont requis pour les déplacements hors sites pendant les périodes d'apprentissage en milieu professionnels.

Qu'est ce que le métier d'aide soignant ?

Le métier d'aide soignant est de dispenser, en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne

Savoir faire	Identifier les besoins fondamentaux et apprécier l'état de santé d'une personne Maintenir ou restaurer l'autonomie de la personne Utiliser les règles et les protocoles d'hygiène Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité Communiquer avec les patients ou leur entourage Utiliser les techniques et les protocoles d'entretien des locaux et du matériel Rechercher, traiter et transmettre les informations Organiser son travail au sein d'une équipe interprofessionnelle Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter Transmettre son savoir professionnel
Savoir être	Capacités relationnelles, d'écoute, d'humanité Respect des personnes, Intégrité Organisé, Rigueur
Activités	Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé Aider l'infirmier à la réalisation de soins Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits Entretenir des matériels de soin Transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage Accueillir et accompagner des stagiaires en formation

Présentation de l'équipe

L'équipe de L'IFAS est représentée par une directrice des soins, un adjoint à la direction, une équipe pédagogique de 3 formateurs, une secrétaire.

Des intervenants (professionnels soignants et médicaux-sociaux, représentants d'associations...) apportent leurs compétences professionnelles à la formation en participant aux enseignements et lors des encadrements en stage. Ces intervenants peuvent être, infirmiers(es), kinésithérapeute, diététicienne, ergothérapeute, aides-soignants(e), médecin, cadre de santé, sociologue, psychologue, directeur de soins, de structure, membres d'associations, de malades...

La formation d'aides-soignants

La formation accueille par année de formation 44 élèves. (Cursus complet et partiel). La finalité de l'IFAS est d'accompagner dans leur formation *des aides-soignants en devenir*, dans la construction de leurs compétences, telles que définies par le référentiel de compétences. La formation se déroule en alternance (consultable sur le site), comprend des temps d'enseignements cliniques et théoriques. Les aides soignants doivent développer des savoirs être et savoirs faire. La formation va vous permettre de les acquérir de façon progressive.

Cursus complet

Rentrée	Début septembre
Durée de la formation	1540 heures (de septembre à fin juillet)
Enseignements théoriques	770 Heures
Enseignements pratiques	770 heures
Diplôme	Diplôme d'état d'aide-soignant

Cursus partiel

Rentrée	Début septembre		
	Théorie en heures	Pratique en heures	TOTAL en heures
BAC Pro ASSP	371	350	721
BAC Pro SAPAT	511	490	1 001
DEAES (ref. 2016)	553	420	973
DEAES (ref. 2021)	455	420	875
DEA	574	595	1 169
ARM	553	595	1 148
DEAP	224	245	469
DEAVF	567	595	1 162
Titre prof. ASMS	602	595	1 197

Dispenses et/ou allègements de modules en fonction du diplôme à l'entrée en formation

	Bloc 1		Bloc 2			Bloc 3		Bloc 4	Bloc 5		PAMP
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8-C9	C10	C11	
	M1 ** Volume horaire / allègement	M2 ** Volume horaire / allègement	M3 ** Volume horaire / allègement	M4 ** Volume horaire / allègement	M5 ** Volume horaire / allègement	M6 ** Volume horaire / allègement	M7 ** Volume horaire / allègement	M8 ** Volume horaire / allègement	M9 ** Volume horaire / allègement	M10 ** Volume horaire / allègement	
Bac pro ASSP			M3	M4	M5						10 semaines 2 périodes
Bac pro SAPAT			M3	M4	M5			M8	M9	M10	14 semaines 2 ou 3 périodes
ADVF	M1** 58 h / 147 h		M3	M4			M7	M8	M9** 28 h / 35 h	M10** 45 h / 70 h	17 semaines 3 périodes (5-5 et 7 sem)
DEAP 2006	M1** 64 h / 147 h	M2** 14 h / 21 h	M3** 28 h / 77 h	M4** 70 h / 182 h			M7			M10** 35 h / 70 h	7 semaines 1 ou 2 périodes
DEAP 2021	M1** 70 h / 147 h	M2** 7 h / 21 h	M3** 14 h / 77 h	M4** 56 h / 182 h							7 semaines 1 ou 2 périodes
DEAES 2016 DEAVS - DEAMP	M1** 58 h / 147 h	M2** 14 h / 21 h	M3	M4** 161 h / 182 h	M5		M7	M8		M10** 35 h / 70 h	12 semaines 2 périodes (5 et 7 sem)
DEAES 2021	M1** 58 h / 147 h	M2** 14 h / 21 h	M3** 63 h / 77 h	M4** 161 h / 182 h			M7	M8** 21 h / 35 h			12 semaines 2 périodes (5 et 7 sem)
DEA 2006 CCA	M1	M2	M3** 35 h / 77 h	M4** 168 h / 182 h		M6** 21 h / 70 h	M7	M8** 21 h / 35 h	M9** 14 h / 35 h	M10** 49 h / 70 h	17 semaines 3 périodes (5-5 et 7 sem)
ARM 2019	M1		M3** 21 h / 77 h	M4 161 h / 182 h	M5	M6** 21 h / 70 h	M7	M8		M10** 35 h / 70 h	17 semaines 3 périodes (5-5 et 7 sem)
ASMS	M1** 58 h / 147 h	M2** 14 h / 21 h	M3	M4	M5	M6** 35 h / 70 h	M7		M9** 14 h / 35 h	M10** 49 h / 70 h	17 semaines 3 périodes (5-5 et 7 sem)

Objectifs de la formation et compétences visées par la formation

L'objectif de l'IFAS est de vous accompagner pour vous permettre de devenir un professionnel compétent, ayant réussi à acquérir les 11 compétences ci-dessous

1	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale	2	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
3	Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	4	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
5	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	6	Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
7	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.	8	Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
9	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.	10	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
11	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques.		

Organisation de la formation théorique

Activité	Durée	Modalités d'évaluation
Accompagnement pédagogique individualisé (API) dans les 3 ^{es} mois de la formation	35 heures	
Suivi pédagogique individualisé des apprenants répartis sur la formation	7 heures	
Module 1 Accompagnement de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 heures	Etude de situation
Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque	21 heures	Etude de situation
Module 3 : Evaluation d'une situation clinique d'une personne	77 heures	Etude de situation
Module 4 : Mis en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 heures	Etude de situation
Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 heures	Pratique simulée en salle de travaux pratiques
Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 heures	Etude de situation relationnelle
Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 heures	Etude de situation relationnelle
Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 heures	Analyse d'une situation d'hygiène rencontrée en stage
Module 9 : Traitement des informations	35 heures	Etude de situation
Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 heures	Etude de situation

Modalités pédagogiques : Cours magistraux, Journées conférences à thème, Travaux de groupe, Travaux pratiques, Etudes de cas concrets, Jeux de rôle, Ateliers d'expression et de communication, Analyse de pratiques professionnelles, Visites sur site, Multimédia, Audio-visuel

Matériel mis à disposition : Salles de cours, vidéoprojecteurs, laboratoire de compétences, mannequin de simulation, Quiz Box®, Environnement Numérique de Travail (Moodle ®), salle informatique ...

Organisation de la formation clinique

Période	Durée	
Période A	175 heures	Modalités pédagogiques Suivi pédagogique de préparation de mises en stage
Période B	175 heures	
Période C	175 heures	
Période D	245 heures (en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel – projet professionnel ou renforcement des compétences)	Suivi pédagogique en stage Encadrement par les professionnels (port folio, suivi d'acquisition de compétences) Modalités d'évaluation Validation des éléments des compétences par le tuteur de stage et les professionnels encadrant

Les épreuves de sélection pour entrer en formation

Vous retrouverez sur le site internet un dossier d'inscription aux épreuves de sélection. Ce dossier vous précise les conditions d'accès à la formation, le calendrier de la sélection et les pièces à fournir.

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'aide-soignant est accessible sans condition de diplôme, par les voies suivantes :

- 1° La formation initiale,
- 2° La formation professionnelle continue,
- 3° La validation, partielle ou totale, des acquis de l'expérience.

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien, conformément à l'arrêté en vigueur.

Calendrier prévisionnel			
Retrait des dossiers		Février	
Début des inscriptions	Avril	Fin des inscriptions	Mi juin
Etude des dossiers	De mi juin à fin juin	Affichage des résultats	Début juillet
Entrée en formation		Début septembre	

Tarifs

Pour l'année 2021/2022, le montant est de 4.500 € pour un cursus complet. Concernant les cursus partiels, se renseigner auprès du secrétariat de l'IFAS.

Des aides financières sont possibles en fonction des situations. Se renseigner auprès du secrétariat de l'IFAS.

Débouchés après la formation d'aide-soignante

Après avoir satisfait aux exigences de la certification, vous pourrez travailler comme aide-soignant(e) dans différents secteurs d'activités :

- Secteur hospitalier ou extrahospitalier public ou privé (unités de soins de médecine, de chirurgie, de soins de suite et de réadaptations, de soins de longue durée)
- Secteur social ou médico-social.

Evolutions possibles

Votre diplôme d'aide soignant vous permettra, par le biais de la formation continue d'évoluer vers d'autres métiers ou fonctions.

Formations certifiantes	Autres formations
Formation en soins infirmiers après 3 années d'exercice temps plein comme aide-soignant	Assistant de soins en gérontologie
Formation d'auxiliaire en puériculture (allègements de formation)	Assistante médicale
Formation d'ambulanciers (allègements de formation)	Accompagnante Educatif et Social

Vie des élèves à l'institut:



Les élèves peuvent emprunter des ouvrages via le CDI de l'IFAS de St Malo. Ils disposent d'abonnement en ligne de revues scientifiques et professionnelles.



Le self du personnel du CH René Pleven est accessible aux élèves aides-soignants (cartes de self)

L'Institut dispose d'une pièce de vie « l'officine », salle de repos des élèves dans laquelle ils disposent d'un espace de restauration équipé.



Il n'y a pas d'internat à l'institut. Un tableau d'annonces de location est mis disposition des élèves. Ce tableau est consultable avant le début de la formation



Réseau Bus Dinamo :

BUS GRATUIT de Dinan aux communes alentours.
<http://www.dinan-agglomeration.fr/>

☛ Cliquer sur Transport urbain DINAMO



Des aides financières sont possibles en fonction des situations. Les renseignements sont à prendre au secrétariat.



La personne référente « handicap » de l'Institut étudie toutes les demandes d'aménagement de la formation déposées par les élèves en situation de handicap, sur la base de documents médicaux et paramédicaux fournis.

b.merlinkutter@ch-stmalo.fr

Taux d'obtention des certifications



Promotion 2018-2019

91.6 % en session 1
97.22 % en session 2

Promotion 2019-2020

92.59 % en session 1
100 % en session 2

Promotion 2020-2021

97.05 % en session 1
100 % en session 2